



49^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

**Dialogue Interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la protection des défenseurs et défenseuses
des droits de l'Homme, Mary Lawlor**

Intervention du Luxembourg

11 mars 2022

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Rapporteuse spéciale pour son rapport.

Le Luxembourg partage entièrement les préoccupations de la Rapporteuse spéciale et soutient les recommandations formulées dans son rapport. Nous voudrions surtout souligner les dangers sociétaux, politiques et économiques qui sont inhérents dans la corruption ainsi que l'importance de lutter, à tous les niveaux, contre ce phénomène perfide.

Les actes de répression de plus en plus graves à l'encontre des défenseuses et défenseurs des droits humains, en particulier contre les journalistes et les lanceurs d'alerte dans le cadre de la lutte contre la corruption, ont des implications graves pour l'état de droit et les droits humains de manière générale, et devront être poursuivis dans tous les cas.

Ma délégation souhaite également mettre en exergue l'importance de la protection des défenseuses et défenseurs des droits humains contre toutes les formes de représailles, et en particulier contre les agressions sexistes et basées sur le genre, y compris l'extorsion sexuelle et l'intimidation en ligne.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Quelles sont les dispositions que les Etats et les organisations internationales devraient prendre prioritairement afin de créer un environnement dans lequel les militants anti-corruption sont pleinement protégés contre des intimidations, menaces ou attaques ? Comment promouvoir la participation à tous les niveaux dans la lutte contre la corruption, notamment dans le domaine journalistique et des lanceurs d'alerte ?

Je vous remercie.

(236 mots)